

Nice, le 24 octobre 2013

Le Directeur Académique,  
Directeur des Services départementaux de  
l'Éducation Nationale des Alpes-Maritimes,

à

Mesdames les Inspectrices et Messieurs les  
Inspecteurs chargés de circonscription du  
premier degré

Mesdames et Messieurs les Chefs  
d'établissement

53 avenue cap de croix  
06181 Nice cedex 2

Téléphone  
04 93 72 63 00

Télécopie  
04 93 72 64 17

Mèl  
ia06@ac-nice.fr  
www.ac-nice.fr/ia06

**Objet : Opération « Le Football des princesses »**

**DIVISION DES ELEVES  
ET DE L'ACTION  
EDUCATIVE**

**Bureau vie scolaire**

Affaire suivie par :  
Annick DURAND

Téléphone :  
04 93 72 63 37

Télécopie :  
04 93 72 63 61

Mèl :  
- annick.durand  
@ac-nice.fr

Dans le cadre de l'avenant à la convention quadripartite MEN/FFF/USEP/UNSS concernant le développement du football féminin à l'école, au collège et au lycée, signé le 21 septembre 2011, la FFF a mis en œuvre au cours des années 2012 et 2013 une action « Le Football des princesses » qui a mobilisé 1800 classes, près de 50 000 élèves du cycle 3 et 150 associations sportives des collèges.

Cette opération s'est inscrite dans le plan de féminisation ambitieux que la Fédération Française de Football a élaboré dans le but de développer la présence des femmes dans la pratique, de l'arbitrage, la formation et les instances et de contribuer ainsi à l'égalité hommes-femmes.

Les inscriptions se feront en ligne sur site de la Fédération française de Football [www.fff.fr](http://www.fff.fr) du 4 novembre au 30 novembre 2013.

Je vous remercie de votre engagement pour cette opération.



Philippe JOURDAN